COMMUNE DE LA TABLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 JUIN 2026
PROVISOIRE EN ATTENTE DE VALIDATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 11
Membres présents : 9

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de La Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean-François CLARAZ, Patrice CHAPPELLET, Ariane CHERON, Alexandre COPIN, Isabelle DHERMY, Michel FORAY, Mathilde GENTY, Claudine PERRIN, Geoffrey THOMAS

Absents excusés : Marlène BUTTARELLO (Pouvoir à Alexandre COPIN)
Simon FEJOZ (Pouvoir à Mathilde GENTY)

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Ordre du jour

1. Election des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026
2. Participation en tant que partenaire au Projet ARBO, INTERREG ALCOTRA IV-A France – Italie 2021/2027

Questions diverses : Urbanisme – Travaux – Affaires Communales

Le procès-verbal du conseil municipal du 24 avril 2026 est approuvé à l'unanimité

1. ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS LE 27 SEPTEMBRE 2026 - (DELIB 2026.06.01)

Conformément aux dispositions du code électoral, le conseil municipal a procédé à l'élection du délégué et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Après constitution du bureau électoral et déroulement du scrutin à bulletin secret, M. Jean-François CLARAZ est élu délégué titulaire avec 10 voix sur 10 suffrages exprimés (1 bulletin blanc).
Sont également élus délégués suppléants, chacun avec 11 voix, M. Patrice CHAPPELLET, Mme Isabelle DHERMY et M. Michel FORAY. Les intéressés sont proclamés élus dans les conditions prévues par le code électoral.

2. PARTICIPATION EN TANT QUE PARTENAIRE AU PROJET ARBO, INTERREG ALCOTRA IV – A FRANCE – ITALIE 2021/2027 – (DELIB 2026.06.02)

Le conseil municipal approuve la participation de la commune au projet ARBO (Alpes – Ressource BOis locale et transfrontalière), du programme ALCOTRA, visant à développer la filière bois-énergie locale dans le cadre du programme INTERREG ALCOTRA France–Italie 2021-2027.
Il autorise le dépôt de la candidature par l'intermédiaire du chef de file du projet et valide le plan de financement prévisionnel, d'un montant total de 255 000 €, comprenant 204 000 € de subvention FEDER et 51 000 € d'autofinancement. Le conseil s'engage à assurer le préfinancement de l'opération et autorise M. le Maire à solliciter les subventions, à signer l'ensemble des documents nécessaires et à accomplir toutes les démarches afférentes.

URBANISME

Déclarations préalables

N° 07328926 0	Demandeur	Lieu	Objet	Décision
5013	NRGI CONSEIL Pour M. Laporte	LES CURTETS	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture 18m²	Accordée
5012	Guy ROYBON	LES CURTETS	Pose de volets roulants	Accordée
5006	Benjamin BRUN	LES FAVIERES	Construction d'une piscine enterrée + abri de jardin	Déposée
5018	ECONHOME	LES FUGAINS	Installation de 9 panneaux photovoltaïques	Déposée
5017	Jérôme CHONAZ	LES CURTETS	Installation d'une jacobine, création d'ouvertures avec pose de fenêtres et 2 vélux	Déposée
5015	Alexandre FLANDRIN	LES LANDAZ	Changement de fenêtres existantes + réalisation d'ouvertures à l'étage	Déposée

Permis d'aménager

N°	Demandeur	Lieu	Objet	Décision
3001	DOUBLE T PROMOTION BRUSCO FRANCK et Agence ROSSI	LES FAVIERES	Division pour lotissement – 6 lots destinés à la construction de maisons individuelles	Déposé

TRAVAUX

REFECTION SACRISTIE
Le démarrage des travaux est prévu après le 15 juin 2026. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Seb peinture pour un montant de 8970.00€ H.T soit 10764.00€ T.T.C

EMPLOIS
Consultation des entreprises après la réunion des maires de la vallée des Huiles pour voir si une mutualisation est possible.

BORNAGE CHEMIN DU BASSIN
Le bornage a été rétabli le 2 juin dernier

JEUX DE PETANQUE
La réalisation de deux terrains de pétanque est envisagée en lieu et place de l'ancien jeu de longue par l'association YAKA.
Alexandre Copin s'engage à fournir une estimation du coût des travaux.

EAUX PLUVIALES AU CURTETS
La vente des parcelles A 1863 - 1864 a été finalisée et qu'il convient de lancer les travaux pour la réhabilitation du réseau pluvial aux Curtets. A cet effet, une servitude a été signée chez le notaire parcelle Signature servitude chez notaire.

AFFAIRES COMMUNALES

VOL AU HANGAR
Le hangar communal a été cambriolé dans la nuit du 28 avril. Du matériel portatif a été dérobé.
Une réflexion est en cours pour la sécurisation du hangar avec l'installation d'un système d'alarme.

PARCELLE COMMUNALE À LONSEMARD
Avis favorable, à la majorité, du Conseil municipal pour vendre une parcelle constructible située à Lonsemard.

ALPAGE DU CHAMPET
Etat des lieux réalisé le 2 juin 2026. Pas de remarques particulière. L'alpagiste devrait monter avant le 15 juin avec une centaine de brebis, 30 chèvres et 30 vaches.
Le berger est le même que l'année dernière.

COUPES DE BOIS
Les coupes des parcelles 22,24,26 sont en cours.

IMPASSE DU RÉVÉRAI : une demande reçue en mairie sollicitait la commune sur les possibilités d'élargissement de l'impasse afin de faciliter l'accès des véhicules de grand gabarit, notamment ceux des services de secours. L'hypothèse d'un élargissement nécessitant l'acquisition d'une partie d'une parcelle privée a été étudiée. À ce jour, les propriétaires concernés n'ont pas donné leur accord, ce qui ne permet pas d'envisager cette solution.

GITES LE VILLARD
Une rencontre avec l'OPAC a été organisée le 12 mai 2026.
Des propositions écrites doivent être communiquées prochainement.

CONTROLE POTEAUX INCENDIE
Le Syndicat des eaux de la Rochette va réaliser les contrôles d'environ 63 poteaux incendie.
Coût 30€ H.T par poteaux.

VILLAGE D'AVENIR : la commune a de forte chance d'être retenue dans le programme Village d'avenir pour la mise en conformité de son document d'urbanisme.

SITE INTERNET : une commission va être mise en place pour la refonte du site internet de la commune.

RENCONTRE AVEC ERIC SANDRAZ, conseiller régional : des financements pourraient être possibles sur le patrimoine : clocher ou crépis de l'église par exemple. Possibilité également de renouveler les drapeaux ou la réparation du monument aux morts. La région finance également, dans le cadre du programme *Village Remarquable*, les projets de réhabilitation de commerces dans les communes rurales et offre des aides à l'installation d'artisans.

ÉCOLES : Des courriers de parents d'élèves ont été adressés aux maires du Bourget et de La Table concernant le fonctionnement des services périscolaires et de la restauration scolaire. Ces questions seront examinées lors du prochain conseil d'école, prévu le 9 juin.
À Villard-Sallet, les enseignants rencontrent des difficultés liées au matériel informatique. Cette situation nécessitera vraisemblablement des investissements au cours de l'année à venir afin d'assurer de bonnes conditions de fonctionnement.

FESTIVITES ESTIVALES

PAELLA A.C.C.A
Vente paëlla à emporter le 28 juin 2026, sur le site du hangar communal à l'Etraz.
Organisation A.C.C.A. « Le Champet »

FESTIVAL REVINS'Y AU PIC
Les 3 et 4 juillet 2026, organisation YAKA

FETE PATRONALE DU 15 AOUT
Pot organisé par la municipalité après la messe.

Prochaine réunion du Conseil municipal vendredi 28 août 2026 à 18h30

La séance est levée à 21 heures 30

La Secrétaire de séance
Claudine PERRIN

Le Maire
Jean-François CLARAZ

MAIRIE DE LA TABLE Savoie